

KAZAKHSTAN, LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UN PARTENAIRE STRATÉGIQUE

Compte rendu du déplacement d'une délégation du groupe interparlementaire France-Asie centrale au Kazakhstan

7 au 14 septembre 2014

Une délégation du groupe d'amitié France-Asie centrale, conduite par son président, M. André Dulait, s'est rendue du 7 au 14 septembre au Kazakhstan. Cette mission poursuivait **trois objectifs principaux** :

- prolonger et approfondir les contacts avec les autorités politiques de ce pays, dans le contexte du **resserrement continu des relations politiques, économiques et culturelles bilatérales** depuis la conclusion, en 2008, du **partenariat stratégique liant la France et le Kazakhstan** ;

- discuter avec les responsables en charge de deux dossiers sur lesquels le groupe d'amitié s'est impliqué activement depuis plus d'un an : la **coopération inter-universitaire franco-kazakhstanaise** et la préparation d'un colloque à dominante économique sur l'Asie centrale, organisée au Sénat le 16 octobre 2014 ;

- dans la continuité d'une première visite effectuée par le groupe d'amitié en 2013 sur le versant ouzbek du bassin de la Mer d'Aral, faire le point sur les mesures de sauvetage et de réhabilitation de la partie nord de cette mer intérieure, avec les incidences écologiques et les avancées économiques pouvant en résulter.

À quelques semaines de la réunion au Kazakhstan de la prochaine commission mixte franco-kazakhstanaise et dans la perspective de l'**Exposition internationale Astana 2017** sur les énergies du futur, la délégation a pu constater, à la fois le très haut potentiel et le **dynamisme de l'économie du Kazakhstan** - véritable locomotive du développement régional - et sa volonté d'ouverture à l'international, en direction de l'Europe notamment, avec à l'horizon 2017 sa candidature comme membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU.

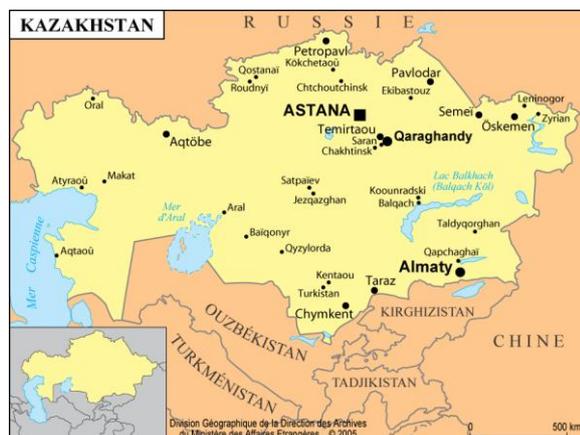
I. Un pays à très fort potentiel

A – La modernité à cadence accélérée

Le Kazakhstan est un des cinq États nés en 1991 de l'indépendance des « Républiques musulmanes » centrasiatiques lors de l'implosion de l'ex-Union soviétique.

Doté d'un vaste territoire (9^{ème} rang mondial, environ cinq fois la France), de richesses extractives considérables (hydrocarbures, uranium, métaux précieux, terres rares, minéraux variés, etc...), d'immenses capacités agricoles, d'une population de 17,5 millions d'habitants d'où émerge une classe moyenne dynamique et bien formée, le Kazakhstan affiche des taux de croissance remarquables et se construit une industrie performante et diversifiée. C'est aujourd'hui **l'économie la plus importante d'Asie centrale**, à l'origine des trois quarts du PIB régional.

Politiquement stable, le Kazakhstan est à la fois un marché intérieur attractif, un exportateur de tout premier plan (premier producteur mondial d'uranium, premier exportateur mondial de farine) et le **principal partenaire commercial de la France et de l'Union européenne** dans la région.



Sur le plan institutionnel, le Kazakhstan est une République dont la Constitution, sur bien des points, présente des analogies formelles avec celle de notre Cinquième République : multipartisme, Chef de l'État élu au suffrage universel direct et en charge des intérêts supérieurs de la Nation, gouvernement censément dirigé par un Premier ministre, parlement bicaméral...

Cela étant, la réalité socio-politique kazakhstanaise est à nuancer : **le Président de la République, M. Nursultan Nazerbaiev**, au pouvoir depuis l'Indépendance, réélu en avril 2011 avec plus de 95 % des suffrages et érigé statutairement « Leader de la Nation », **concentre l'essentiel du pouvoir**, tandis que le parti présidentiel domine largement la vie parlementaire, avec plus de 80 % des sièges à l'assemblée législative.

S'ajoutent les allégeances et les rigidités d'un système clanique, où l'exercice du pouvoir épouse mal les contours de la démocratie électorale.

Le pays doit en outre maintenir la cohésion interethnique d'une **population composite** où les éléments d'origine russe (environ 20 % de la population totale) voient leur influence historique reculer face aux Kazakhs, sans oublier la mosaïque d'autres minorités très diverses (Allemands, Coréens, Caucasiens, Sibériens, etc...).

Sur cet arrière-plan complexe, le Kazakhstan - comme d'ailleurs les autres États de la région - fait l'objet de critiques récurrentes dans l'opinion publique occidentale, pour une pratique des libertés et des droits de l'homme qui, sans doute, reste encore assez éloignée des standards internationaux.

La réalité est pourtant à considérer avec circonspection : le Kazakhstan, à la différence d'autres pays issus des décolonisations en Afrique, en Extrême-Orient ou en Amérique latine, n'avait aucune tradition étatique ou nationale antérieure. Il est passé du jour au lendemain d'un système soviétique totalitaire (c'était la colonie d'implantation du Goulag de Soljenitsyne) à un régime politique qui, depuis vingt ans, invente progressivement les voies de son libéralisme.

Le Président kazakhstanaise affiche ainsi sa ferme volonté de faire avancer son pays à cadence rapide sur la voie du développement politique et économique, pour le hisser, à terme rapproché, **dans le peloton des 30 pays les plus développés** du monde. Tel est l'objectif de sa Déclaration programmatique « *La voie kazakhstanaise - Stratégie 2050* », qui trace une feuille de route par tranches

quinquennales à l'ensemble des institutions et des responsables politiques et administratifs du pays à l'horizon 2050.

À côté d'**objectifs économiques ambitieux** - dont la multiplication par 4,5 du PIB par habitant (de 13 000 à 60 000 dollars US par an) - ce programme tend à **affermir les bases d'un système plus démocratique** axé notamment sur la paix, la justice équitable, l'éducation, la préservation de l'environnement, la sécurité des échanges, la solidarité nationale, la primauté du droit, l'égalité devant la loi, la transparence du système judiciaire et la lutte contre la corruption.

B – Un engagement très actif sur la scène internationale

Depuis son indépendance, le Kazakhstan tente de se positionner en **acteur majeur de la politique internationale**. Au carrefour de plusieurs civilisations, « État eurasiatique » par excellence (une petite partie de son territoire se situe effectivement dans l'Europe des géographes), il ambitionne de devenir une passerelle entre l'Asie et l'Europe.

Le pays participe activement aux réunions des organisations internationales et mène une **politique étrangère multivectorielle** dont la « *Stratégie 2050* » a fixé les priorités, parmi lesquelles l'établissement d'un ordre mondial équitable et démocratique, la sécurité collective, la dénucléarisation, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et les trafics internationaux et la préservation de l'environnement. Le Président Nazerbaiev est aussi un promoteur attentif du dialogue interreligieux.

En 2010, le Kazakhstan a assis son statut international en obtenant **la présidence de l'OSCE** et celle de l'Organisation de Coopération de Shanghai. En 2011, il a également accueilli les Jeux pan-asiatiques d'hiver.

Pour l'heure, la diplomatie kazakhstanaise déploie beaucoup d'énergie pour tenter d'**obtenir en 2017 un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU** et, en 2022, l'organisation à Almaty des Jeux Olympiques d'hiver, cette candidature venant d'être officiellement sélectionnée (avec celles de Pékin et d'Oslo) par le Comité olympique international. Le pays a déjà le statut d'observateur à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et participe aux travaux des Comités de l'OCDE.

Le Kazakhstan a établi à partir des années 2000 des **relations avec le Conseil de l'Europe**, avec un Accord de coopération conclu en 2004.

À terme, elles pourraient déboucher sur l'obtention du statut d'observateur à l'Assemblée parlementaire de cette organisation européenne.

C – Des relations privilégiées à deux niveaux

• **Le partenariat stratégique franco-kazakhstanais** : les relations diplomatiques entre la France et le Kazakhstan, établies au lendemain de l'Indépendance, ont été formalisées dès 1992 dans un Traité d'amitié, d'entente et de coopération, puis fortement dynamisées avec la conclusion en juin 2008 d'un **accord de partenariat stratégique** et la mise en place, en 2010, d'une Commission présidentielle franco-kazakhstanaise prévoyant une rencontre annuelle des deux Chefs d'État. Ce partenariat stratégique est appuyé par un intense programme de visites réciproques au plus haut niveau, et favorise des échanges économiques de première importance ; le Kazakhstan est notre premier partenaire commercial en Asie centrale (6 Md€ en 2013), la France est le 5^{ème} client du Kazakhstan (6,4% de ses ventes) et les entreprises françaises y représentent le 3^{ème} investisseur étranger (8,7 Md€).

• **L'accord de partenariat et de coopération avec l'Union européenne** : les relations UE-Kazakhstan reposent sur un accord de partenariat et de coopération (APC) entré en vigueur en juillet 1999 pour une durée de dix ans, actuellement en cours de reconduction ; les négociations sont néanmoins rendues compliquées par les mises en cause récurrentes du Kazakhstan en matière de démocratie et de marche vers l'État de droit. L'Union européenne et le Kazakhstan coopèrent également dans le cadre d'une approche régionale (dite « *Stratégie pour un nouveau partenariat* »), incluant les autres Républiques d'Asie centrale.

II. Des perspectives dans le domaine de la coopération inter-universitaire

L'éducation, la formation professionnelle, la recherche scientifique et un large accès à la culture sont des axes prioritaires du développement du Kazakhstan, avec un accent mis en particulier sur les nouvelles technologies, les énergies du futur (thème de l'Exposition internationale *Astana 2017*), l'ouverture à l'international, l'apprentissage des langues étrangères et la constitution de pôles universitaires de haute qualité.

Ces orientations offrent **d'intéressantes opportunités de coopération aux établissements d'enseignement supérieur français**, qui jouissent d'un grand prestige au Kazakhstan. Aussi le groupe d'amitié s'efforce-t-il depuis deux ans, en coordination avec l'Agence Campus France, de **promouvoir et d'accompagner le développement de la coopération interuniversitaire franco-kazakhstanaise**.

Dans cette optique, la délégation sénatoriale a tenu à visiter plusieurs grandes universités, en particulier l'Université Nazerbaiev (à Astana) et l'Université Abaï (à Almaty), à laquelle est rattaché l'**Institut Sorbonne-Kazakhstan** préfigurant les partenariats interuniversitaires pouvant être développés entre nos deux pays. Entre autres visites, la délégation s'est également entretenue à Almaty avec les responsables de l'Université technique Satpaev (qui a déjà noué des liens constructifs avec l'Université de Lorraine le Centre Schneider Electric) et avec l'Université de management Alma, où plusieurs étudiants français effectuent des programmes de mobilité académique.



La délégation sénatoriale interviewée par la presse au sortir de l'Institut Sorbonne-Kazakhstan d'Almaty

III. La remise en eau de la Petite Mer d'Aral

La Mer d'Aral, dont les médias occidentaux ne diffusent souvent que des clichés catastrophistes de chalutiers échoués au milieu d'un désert aride, étendait son lit entre l'Ouzbékistan au sud et le Kazakhstan au nord, pour une superficie totale d'environ 67 000 km² dans les années 1960, alimentée par les deux grands fleuves nés des glaciers du Tadjikistan et du Kirghizistan, l'Amou-Daria et le Syr-Daria.

Or, pour répondre aux énormes besoins en eau de la monoculture intensive du coton, les prélèvements massifs dans ces fleuves ont

asséché aux trois quarts la Mer d'Aral en à peine cinquante ans, comme l'a constaté en 2013, une délégation du groupe d'amitié, lors de sa mission en Ouzbékistan. En revanche, côté kazakhstanais, la situation s'améliore, grâce à un programme de réhabilitation sans précédent, appuyé par des financements internationaux importants (Banque mondiale, notamment).

L'ancienne Mer d'Aral est ainsi scindée aujourd'hui en **deux zones** de configuration bien distincte : au Sud - c'est-à-dire du côté ouzbek - elle est devenue un immense désert salé, sans que des perspectives crédibles de sauvetage se dessinent pour les années ou les décennies à venir. Au Kazakhstan, au contraire, son ancienne partie Nord est progressivement remise en eau, au point d'être aujourd'hui une véritable « Petite Mer d'Aral » évoluant séparément et de manière positive.

En effet, en édifiant des digues et des barrages immenses, les ingénieurs ont fait remonter de manière spectaculaire le niveau des eaux, et sont parvenus à reconquérir une vaste partie des espaces asséchés.



Présentation par les autorités locales des travaux de remise en eau de la Petite Mer d'Aral

Ainsi, l'ancien port de pêche d'Aralsk, qui exportait sa production dans toute l'ancienne Union soviétique, s'était trouvé éloigné dans les années 1970 jusqu'à environ 100 km de la côte. Aujourd'hui il n'en est plus distant que de 17 km, et les eaux devraient s'en rapprocher jusqu'à environ 3 à 5 km dans les années à venir.



Le barrage de Kokaral, assurant la régulation du niveau des eaux sur la Petite Mer d'Aral

Du coup, l'**industrie locale de la pêche** est en train de renaître, la production annuelle atteignant déjà environ 40 000 tonnes, dont une partie est exportée à l'étranger (y compris dans l'Union européenne). À moyen terme, ses responsables ambitionnent de porter le volume annuel des prises à environ 500 000 tonnes, avec les retombées favorables qu'ils en attendent.

*

En 22 ans d'indépendance, le Kazakhstan a réalisé **des progrès significatifs vers la libéralisation économique et une pratique de la démocratie**, bien qu'encore en-deçà des standards occidentaux. Ces évolutions, ajoutées au fort potentiel économique du pays, à sa stabilité politique et à une population ouverte et bien formée, doivent inspirer une meilleure confiance aux opérateurs français, pas assez présents.

Par sa position privilégiée au carrefour d'enjeux géopolitiques majeurs, le Kazakhstan est bien placé pour faciliter le dialogue entre les peuples et les puissances régionales. De ce fait, le Kazakhstan sera sans aucun doute appelé à jouer un **rôle croissant sur la scène internationale** dans les prochaines décennies.

Composition de la délégation



M. André DULAIT
Président du groupe
Sénateur des Deux-Sèvres (UMP)



M. Yves POZZO di BORGIO
Président délégué (Tadjikistan)
Sénateur de Paris (UDI-UC)



Mme Catherine PROCACCIA
Secrétaire du groupe
Sénateur du Val-de-Marne (UMP)



Mme Dominique GILLOT
Membre du groupe
Sénatrice du Val-d'Oise (SOC)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_556.html